

Été mortel pour les travailleurs

Près d'une vingtaine de travailleurs sont morts en effectuant leurs tâches depuis la fin d'avril

Le Journal de Québec · 09 août 2024 · 5 · VALÉRIE GONTHIER ET CAMILLE PAYANT

Un nombre « anormal » d'accidents de travail mortels survenus dans les trois derniers mois inquiète tant les autorités que des syndicats.

« On manque de rigueur, il y a beaucoup de laxisme au niveau de la santé et de la sécurité au travail, parce que les impératifs de production sont plus importants que la vie des travailleurs. Ça devrait être l'inverse », dénonce le responsable de la santé et de la sécurité au travail à la Ftq-construction, Simon Lévesque.

Depuis la fin d'avril, au moins 18 travailleurs sont décédés sur leur lieu de travail, selon une recension faite par Le Journal.

Il s'agit d'un « nombre anormalement élevé d'accidents de travail mortels », a alerté la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Dès le début de l'été, l'organisme public s'inquiétait déjà qu'en moyenne, deux accidents mortels par semaine étaient survenus.

APPEL À LA VIGILANCE

Un appel à la vigilance était lancé à tous les employeurs ainsi qu'aux travailleurs pour prévenir ces drames.

Puis, au retour des vacances de la construction, la CNESST a encore sonné l'alerte, constatant que la série noire se poursuivait.

On notait que de nombreux accidents graves ou mortels étaient survenus sur des chantiers, notamment lors de travaux impliquant la circulation de véhicules et camions lourds.

« Comment ça se fait qu'on voie encore des travailleurs qui se font écraser par de la machinerie ? C'est parce qu'on permet encore que des gens circulent derrière. Quand le travailleur est dans l'angle mort d'une machine, c'est évident qu'il va rencontrer le danger et que cette rencontre sera fatale », déplore M. Lévesque.

Sur les victimes décédées dans un accident de travail, trois étaient des signaleurs routiers.

« On prend ces travailleurs pour des morceaux de plastique orange », dénonce Denis Bédard, dont le frère Martin a été happé à proximité d'un chantier de construction à Québec.

Selon lui, les employés devraient obtenir plus de formation et de prévention sur le sujet. Une position similaire à celle du syndicat des Métallos, qui représente notamment des signaleurs.

DÉCÈS ÉVITABLES

« Dans la quasi-totalité des rapports d'enquête de la CNESST qu'on lit, on mentionne des mesures souvent simples qui auraient pu être mises en place pour éviter ces tragédies-là », lance Dominic Lemieux, à la tête du syndicat.

« Les victimes deviennent rapidement des statistiques, ajoute M. Lévesque. Mais pour ces proches, ces drames les suivent pour toujours. »

Il rappelle aussi qu'au-delà des familles brisées, il y a aussi les témoins de ces accidents, qui, bien souvent, doivent vivre avec des images atroces.
« Voir quelqu'un mourir écrasé ou qui tombe de plusieurs étages, ça crée des chocs post-traumatiques », se désole-t-il.

Comment bien anticiper ce que seront vos besoins financiers à la retraite

Le Journal de Québec · 09 août 2024 · 24 · emmanuelle.gril@quebecormedia.com

Personne ne possède de boule de cristal, et il n'est pas facile d'anticiper les besoins financiers qui seront les nôtres dans 30, 20, 10 ou même cinq ans... Alors, comment bien planifier pour la retraite ?



On entend souvent dire que la retraite se déroule en plusieurs phases.

Au début, on veut profiter de la vie et se gâter un peu. Un voyage, un VR, un abonnement sur un circuit de golf, pourquoi pas ? Avec le temps, on a ensuite besoin de ralentir le rythme, et enfin, de se reposer.

Bien que cela puisse varier selon les individus, on retrouve toutefois des points communs. Voici les éléments dont vous devriez tenir compte pour mieux évaluer vos besoins aux différentes phases.

LA PHASE DE PRÉRETRAITE

Dans un premier temps, Jeanfrancois Dufour, planificateur financier auprès de la Sun Life, rappelle que la clé d'une planification de retraite réussie est de s'y prendre tôt afin de pouvoir mettre en place des stratégies qui porteront fruit à long terme.

« Durant la préretraite, environ de 55 à 65 ans, on est dans une phase d'accumulation très intéressante, car bien souvent les gens ont davantage de revenus et moins de charges. On a aussi une vision plus claire du moment où on voudra cesser de travailler, mais aussi de ce que seront nos besoins financiers et nos coûts de vie à la retraite », explique-t-il.

À cette étape, il est encore temps de maximiser ses REER (régime enregistré d'épargne retraite) de contribuer à ses CELI (compte d'épargne libre d'impôt) pour diversifier ses sources de revenus à la retraite.

C'est aussi le moment de commencer à travailler sur différents scénarios de décaissement qui nous permettront de faire durer nos actifs le plus longtemps possible. Parfois, il ne sera pas possible de faire coïncider la réalité des chiffres et ce qu'on aurait souhaité, et il faudra faire des compromis. Dans tous les cas, anticiper est la clé pour se rapprocher de ses objectifs.

DÉCAISSEMENT PAR TRANCHES

Pour s'adapter aux besoins variables en fonction des différentes phases de retraite, il est possible de planifier un décaissement par tranches, par exemple 60-70 ans, 70-80 ans ainsi que 80-95 ans.

« Durant la première tranche, bien souvent on dépense davantage en loisirs et il faut en tenir compte. Mais cela dépend des besoins et des personnes, on bâtit une feuille de route et on l'adapte », mentionne Jean-françois Dufour.

Il ajoute d'ailleurs qu'il voit de plus en plus de personnes qui, ayant pris leur retraite tôt, décident finalement de retourner sur le marché du travail à temps partiel.

« Ces revenus d'emploi font en sorte que l'on a moins besoin de puiser dans son épargne, et on peut revoir la stratégie de décaissement. Du même coup, cela vient aussi pallier le risque de survivre à son épargne », constate-t-il.

Pendant la deuxième phase, 70-80 ans, on devra considérer l'état de santé dans l'équation.

« En général, à cette étape, on réduit la voilure : on voyage moins, on consacre moins d'argent aux loisirs. Mais si notre état de santé se détériore, cela générera des dépenses supplémentaires », prévient le planificateur financier.

Il ajoute que même pour les professionnels de la planification, les dépenses pour soins de santé demeurent très difficiles à anticiper.

« Nos clients veulent tirer le maximum de revenus de ce qu'ils ont réussi à accumuler. Il n'est pas toujours facile de leur faire admettre qu'ils devraient peut-être diminuer leurs revenus de retraite pour garder un coussin de sécurité, au cas où ils auraient des problèmes de santé plus tard », dit Jean-françois Dufour. Une option pourrait être de retarder autant que possible la pension de RRQ et de la Sécurité de la vieillesse.

« En les reportant, on les bonifie, ce qui aidera à compenser les coûts pour les soins de santé », dit-il.

Un récent sondage réalisé en septembre 2023 pour le compte de la Sun Life révélait d'ailleurs que le tiers des baby-booretraités mers au Canada voyaient leurs dépenses mensuelles augmenter au-delà de leurs prévisions à cause des coûts de santé. Mieux vaut donc bien s'y préparer.

Le rêve fou de la semaine de 4 jours

Le Journal de Quebec · 09 août 2024 · 25 · francis.gosselin@quebecormedia.com

Un peu partout dans le monde, des entreprises expérimentent la semaine de 4 jours. Certaines entreprises proposent un horaire compressé – quatre fois dix heures de travail – alors que d'autres suppriment une journée de travail par semaine, pour le même salaire.



Est-ce trop beau pour être vrai ? Selon un sondage réalisé par le site Talent.com, neuf Canadiens sur 10 seraient favorables à l'idée d'une semaine de 4 jours.

Mais rendu là, pourquoi pas trois jours ? Ou deux ? Et puis tant qu'à y être, le livre La semaine de quatre heures, publié en 2007 par l'auteur américain Tim Ferriss, proposait de gagner sa vie en travaillant une demi-journée par semaine.

Pas certain que ce soit viable.

UN PARI INCERTAIN

À la fin du 19e siècle, les Canadiens travaillaient en moyenne plus de 3000 heures par année, soit 60 heures par semaine, 50 semaines par année. On peut dire que ce n'était pas tout à fait l'âge d'or de la main-d'oeuvre.

De 1880 à 1980, ce chiffre est passé à moins de 2000 heures par année, ce qui n'a pas empêché notre richesse de progresser rapidement. Une grande partie des heures réalisées par des humains ont été remplacées par des machines, et le niveau de scolarisation et de compétences a aussi nettement évolué.

Malgré ces avancées, le nombre d'heures travaillées en moyenne a continué de décroître depuis les années 1980. En 2020, les Québécois travaillaient moins de 1700 heures par année en moyenne, soit environ 37 heures par semaine.

En retirant une journée par semaine, on passerait probablement à un chiffre autour de 1350 heures par année... une moyenne de 28 heures !

Alors que nous vivons une grave pénurie de main-d'oeuvre, le projet de retirer 350 heures de travail par employé par année risque d'empirer la situation. À moins de rendre chacune des heures traplus vaillées beaucoup productives, agir trop rapidement se traduirait par un appauvrissement généralisé.

Si l'idée de travailler moins n'est pas mauvaise, il est peut-être plus judicieux, de couper une heure à la fois que 8 heures d'un coup !

Sinon, le pari n'en vaut peut-être pas la chandelle.

UN CHEMIN À SENS UNIQUE

Plusieurs entreprises québécoises ont commencé à expérimenter avec la semaine de quatre jours. Constat #1 : ce n'est pas pour tout le monde.

En effet, si on travaille 28, 30 ou 32 heures, il faut s'assurer que chacune des heures compte. Dans certaines entreprises, où les comportements sont bien définis, les attentes sont claires, et les gens sont hautement motivés, cela ne pose pas de problème.

Mais dans d'autres contextes, l'entreprise se peut perdre en compétitivité, jusqu'à perdre des clients, et faire face à la fermeture. Une entreprise profitable qui opère cinq jours est toujours mieux qu'une entreprise en faillite qui en travaille quatre !

Adopter la semaine de quatre jours pour sauver une entreprise déjà boiteuse n'est pas une recette miracle. Un peu comme faire un enfant pour sauver son couple : une mauvaise idée. Avant de nous lancer aveuglément dans la semaine de quatre jours, il faut considérer le fait qu'il ne sera pas possible de revenir en arrière. Une fois habitué à quatre jours, personne n'aura envie de revenir à cinq. C'est donc une vaste expérience que nous menons, avec nous tous, et notre économie, dans l'éprouvette !